



MUTUELLE
SANTÉ COLLECTIVE
Spéciale TPE / PME



Nos offres santé standard et sur-mesure couvrent tous vos besoins et ceux de vos salariés

- **Une offre standard** « ANI compatible » avec **4 niveaux** de prise en charge

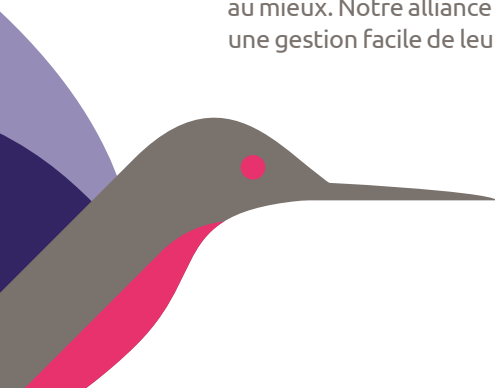
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	En option
				
Respectez le panier de soins minimum ANI	Proposez à vos salariés une protection pour leurs dépenses de base	Assurez à vos salariés de meilleurs remboursements sur les postes de dépense onéreux	Offrez à vos salariés une excellente prise en charge sur les dépassements d'honoraires	Permettez à vos salariés de renforcer certains postes de soins

- **Des offres sur-mesure, construites avec vous et pour vous**

En tant qu'employeur et en fonction de votre activité dépendant ou non d'une Convention Collective Nationale (CCN), vous pouvez avoir des exigences spécifiques. Nous construisons ensemble l'offre qui vous ressemble et qui correspond à vos attentes et à vos impératifs économiques. Protection réglementaire ANI, soins spécifiques ou couverture maximale, nous élaborons avec vous la formule qui vous convient le mieux.

- **Des offres standard ou sur-mesure, pour vos salariés expatriés**

Assurez à vos salariés à l'étranger une protection santé performante, adaptée à leur pays d'expatriation. Qu'ils soient détachés ou expatriés, nous avons des solutions adaptées pour que leur expatriation se passe au mieux. Notre alliance solide et durable avec la Caisse des Français à l'Etranger (CFE) leur assure une gestion facile de leurs frais de santé.



Partenaire indispensable de votre entreprise, nous vous accompagnons dans la mise en place de votre protection sociale et étudions avec vous les solutions les plus adaptées à la situation de votre entreprise.

Pourquoi, au-delà des obligations de l'ANI, est-il primordial de mettre en place une bonne complémentaire santé au sein de votre entreprise ?

3 LEVIERS MAJEURS POUR VOTRE ENTREPRISE :

1 Optimisez votre fiscalité

Votre contribution vous permet de bénéficier d'une exonération de cotisations sociales et ouvre droit à déduction sur le bénéfice imposable de votre entreprise

2 Maîtrisez votre budget

Vous choisissez la couverture santé en faveur de vos salariés et votre taux de participation ; vous restez ainsi maître de l'enveloppe dédiée à la protection sociale dans votre entreprise

3 Valorisez votre politique sociale

Vous renforcez l'image de marque et l'attractivité de votre entreprise et fidélisez vos salariés grâce à une politique sociale avantageuse

3 AVANTAGES ESSENTIELS POUR VOS SALARIÉS :

1 Une sécurité indispensable

Vos salariés bénéficient d'une couverture santé adaptée à leurs besoins et peuvent choisir de couvrir leur famille (sans participation de l'employeur)

2 Des tarifs avantageux

Grâce à la mutualisation des risques et à la participation financière employeur

3 Un avantage social

- En cas de départ à la retraite, la couverture santé peut être maintenue sans limite d'âge (cotisation réglée par l'adhérent, avec des niveaux réglementés)
- En cas de licenciement, vos salariés bénéficient de la portabilité des droits et restent couverts pendant 12 mois

Pourquoi nous faire confiance ?

- Nous proposons des offres **dédiées aux entreprises**, standard ou sur-mesure, pour des salariés en France ou expatriés

- Nous répondons à vos attentes de chefs d'entreprise ou professions libérales avec des **solutions adaptées à votre statut et éligibles au dispositif Madelin**

- Nous sommes fidèles à nos **valeurs mutualistes** : **respect de l'adhérent, humanisme, démocratie**, notamment grâce à une action sociale forte

- Nous sommes une **structure dynamique et en croissance**

- Notre taille et notre organisation nous permettent de faire preuve de **souplesse** et de **réactivité** dans les réponses que nous vous adressons



18 rue Léon Jouhaux
75010 Paris

lamie-mutuelle.fr

Mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité.
Inscrite au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 784 647 323



BP 471 - ZI de Kaweni
97600 Mamoudzou
MAYOTTE
ORIAS # 10056819

Tel : +33 (0)9 70 408 410 - Fax : +33 (0)1 53 01 35 66